



L'expert mandaté par le Comité de Groupe vient de présenter son rapport sur le projet SEQUANA.

Ce rapport pointe un certain nombre de questions auxquelles la direction n'apporte pas de réponses.

Ce projet comporte plusieurs manques essentiels à sa compréhension et sur ses conséquences, notamment :

- le projet stratégique et ses déclinaisons concrètes jusqu'en 2012,
- le business plan qui en découle et ses déclinaisons par entreprise,
- l'impact sur l'emploi n'est ni présenté ni mesuré aussi bien au niveau du nouvel organe central (NOC) que des entreprises du réseau Caisse d'épargne et des filiales du groupe.

En conséquence, les élus du Comité de Groupe considèrent que le projet tel qu'il nous est présenté en l'état ne permet pas à l'ensemble des IRP des entreprises du groupe Caisse d'épargne d'émettre un avis éclairé.

Déclaration votée à l'unanimité des élus au Comité de Groupe

en séance plénière le 4 juin 2009